

BIENVENUE à Habsheim



SOMMAIRE

D'HIER À AUJOURD'HUI	4-5
LA MUNICIPALITÉ	6
LES COMMISSIONS	7
CONSEIL MUNICIPAL	8
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	9
ENFANCE-JEUNESSE	10-11
LES ÉVÈNEMENTS	12
AIRE DE JEUX ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	13
ENVIRONNEMENT	14-15
SÉCURITÉ	16-17
SENIORS	18
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	19-21
SE DÉPLACER	22
ASSOCIATIONS	23

MAIRIE DE HABSHEIM

94 rue du Général de Gaulle

68440 HABSHEIM

Tél. +33(0)3 89 44 03 07

contact@mairie-habsheim.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi	9h/11h - 14h/16h
Mardi	9h/11h - 14h/19h
Mercredi	9h/11h - 13h/16h
Jeudi	9h/11h - 14h/18h
Vendredi	8h/12h - Fermée l'après-midi



www.mairie-habsheim.fr



mairie_de_Habsheim



Mairie de Habsheim



SUIVEZ L'ACTU de Habsheim sur l'application gratuite Illiwap !

Obtenez des informations, vigilances, actualités via des notifications sur votre smartphone. Il suffit de télécharger gratuitement l'application et de suivre la commune de Habsheim.

LE MOT D'ACCUEIL

Chers citoyens,

Que vous soyez de passage, nouvel arrivant ou installé sur Habsheim de longue date, il me tient particulièrement à cœur de faciliter votre quotidien et de mettre à votre disposition des outils de communication pratiques et adaptés.

Cette brochure vient en complément de notre site internet, de Facebook, du bulletin « Habsheim en bref », et de l'application Illiwap. Vous y trouverez notamment des informations propres à la municipalité, les services de la mairie mais aussi celles relatives aux associations.

L'attractivité de notre commune se décline non seulement à travers sa situation géographique exceptionnelle, réussissant l'amalgame de la proximité de la ville et du bien vivre de la campagne, mais aussi par ses nombreux commerces de proximité et le dynamisme de la vie associative et culturelle.

Evidemment, autant les commerces que les associations ont besoin de votre présence et de votre implication pour assurer leur pérennité.

Dans un intérêt commun, je ne peux que vous encourager à être proche de leurs services et engagements. Ils nous le rendent bien.

La vie économique de la commune s'articule autour de la variété de nos petites et moyennes entreprises, installées dans nos diverses zones artisanales.

En saluant chaleureusement votre présence, chers Habsheimaises et Habsheimois, je vous invite à former ensemble une ville où il fait bon vivre et où le citoyen trouve sa place à part entière.

Gilbert Fuchs,
Votre Maire



Gilbert FUCHS, Maire de Habsheim

- Délégué communautaire de m2A, en charge de l'hébergement touristique
- V-P du Syndicat Intercommunal de l'Ile Napoléon (SCIN)
- V-P du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM)
- Membre du bureau du Syndicat Mixte de l'Aérodrome de Mulhouse-Habsheim (SYMA)
- Trésorier de l'agence d'attractivité
- Membre du bureau du Syndicat Intercommunal de Habsheim et ses environs (SIHE)

D'HIER À AUJOURD'HUI

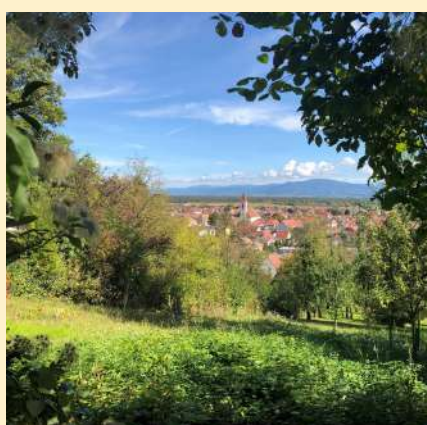
Citée pour la première fois dans un texte écrit en 757, **Habsheim a su conserver l'âme d'un village au passé agricole et viticole**. En un siècle, l'aspect de Habsheim a fortement changé : le bourg rural, tourné vers l'agriculture et le commerce, est devenu une cité au développement urbain en pleine expansion. Favorisée par sa situation sur l'axe structurant qui relie Bâle à Mulhouse, à 9 km au sud-est de cette dernière, Habsheim n'a cessé de se développer et la croissance de sa population se poursuit : 1422 habitants en 1801, 4381 au recensement de 1999, **plus de 5 000 actuellement**.

Chef-lieu de canton de 1795 à 2015, la commune a su s'intégrer harmonieusement au Syndicat des Communes de l'Île Napoléon qui comprend par ailleurs Sausheim, Rixheim, Battenheim, Illzach, Baldersheim et Dietwiller.

Bénéficiant d'un environnement de qualité, **le ban communal de 1563 hectares s'étend sur la plaine de la Hardt Sud jusqu'aux collines du Bas-Sundgau, dans un écrin végétal accueillant** : 754 hectares de forêts et landes, 263ha de terres arables agricoles, 290 hectares par la partie urbanisée, 60 hectares par l'aérodrome Mulhouse-Habsheim. La commune ne dispose que d'un cours d'eau, le Muhlbach, un ruisseau canalisé au sud et qui est infiltré dans le sol à côté de l'étang.

Avec une trentaine d'associations, deux écoles maternelles, deux écoles élémentaires, un collège, des structures d'accueil de la petite enfance et périscolaire, une résidence pour personnes âgées, des équipements sportifs adéquats, des commerces de proximité, des zones d'activités industrielles et artisanales, la vie locale est très active.

Les habitants ont à leur disposition des **moyens de transport appropriés** – grands axes autoroutier (A35), routier (RD201, ex RD66), la ligne de chemin de fer Mulhouse-Bâle – qui traversent l'agglomération du nord au sud.



HISTORIQUE

Le ban de Habsheim fut le lieu d'implantation de nombreuses tribus, dès la période préhistorique. Au Néolithique (6ème millénaire avant notre ère), un village s'étend sur plus de 20 hectares au sud. Les vestiges archéologiques témoignent d'une occupation continue de l'âge de bronze (2000 ans avant J.C.) à l'âge de fer (700 ans avant J.C.). Au IV^e siècle, avec le déclin de l'Empire romain, les Alamans, puis les Francs s'installent.

Au cours du Moyen-Age, trois sites d'habitation se développent sur le ban :

- Ratzheim, à l'emplacement de la gare actuelle est cité dans un document daté de 1284. Ce site aurait disparu au XIV^e siècle..
- Oberdorf, au sud, cité en 1090 sous le nom d'Overentorf possède en 1369 la Chapelle Saint Jean qui sera détruite en 1787.
- Habsheim connaît une domination franque aux VI^eme et VII^eme siècles. C'est le surnom du chef franc « Habuchino », signifiant le « Petit Autour » qui est à l'origine du nom de Habsheim (heim=habitat, lieu de résidence du Petit Autour). Ce nom de « Habuhinesheim » figure dans un document de 757 attestant de sa donation par le chef franc Podal à l'abbaye de Saint-Gall en Suisse. Nous retrouvons l'autour sur les armoiries anciennes et contemporaines.

La ville de Habsheim est le fruit de la fusion des deux dernières communes précitées au XV^eme siècle. Des privilèges sont accordés à la localité : droit de mesure en 1358, droit de marché, de foire et de fortification au XV^eme siècle.

Propriété héréditaire des Habsbourg, Habsheim fait partie dès 1303 de la seigneurie d'Ensisheim, puis de celle de Bas-Landser au XIV^eme siècle. Une prévôté des Habsbourg y est installée pour l'exercice de la basse justice. L'enregistrement et le tribunal sont installés dans l'hôtel de ville, l'actuel Rothüs.

L'expansion rapide de la commune dès le XV^eme siècle est liée au dynamisme de nombreux couvents bâlois qui détenaient des biens dans la commune. Cependant, les luttes politiques, les bouleversements, guerres et incendies qui affectèrent la région ont contribué à freiner le développement du bourg. Pour preuve, sa destruction en 1468.

Habsheim est au XVIII^eme siècle un village essentiellement viticole. Cette activité va décliner au XIX^eme siècle et sera remplacée par une activité agricole diversifiée. Du XIX au XX^eme siècle, à côté de l'artisanat traditionnel, des petites et moyennes manufactures s'installent : tuilerie, scierie, brasserie, tissage.



LA MUNICIPALITÉ



Marie-Madeleine STIMPL

Urbanisme, patrimoine
et cadre de vie



Michel GUERY

Développement économique,
culture et seniors



André HABY

Services techniques, sécurité et
foire



Véronique WEISS

Affaires scolaires, jeunesse,
et finances



Marie-Renée BERTSCH

Vie associative, cultes



Audrey WEINZAEPFLEN

Conseillère déléguée, citoyenneté
et bien-vivre ensemble



Francis NEUMANN

Affaires sociales et sportives



Filipe MARQUES

Conseiller délégué, Conseil Municipal des
Jeunes, liens avec L'Île Aux Copains



Anne Marie BLANCHARD

Communication et technologie



Dominique REIN

Conseillère déléguée, seniors,
activités intergénérationnelles



Olivier KELLER

Développement durable

LES COMMISSIONS

Les adjoints sont membres de droit à chaque commission.

COMMISSION URBANISME ET CADRE DE VIE

Responsable : Marie-Madeleine STIMPL

Membres : Yves SONDENECKER, Sabine KREBER

SÉCURITÉ, TECHNIQUE ET FOIRE

Responsable : André HABY

Membres : Denis HERZOG, Guillaume PILLAUD, Bruno TSCHANN, Yves SONDENECKER

VIE ASSOCIATIVE

Responsable : Marie-Renée BERTSCH

Membres : Denis HERZOG, Isabelle KEHR, Aurélie VERLES, Richard WALSPECK

AFFAIRES SOCIALES ET SPORTIVES

Responsable : Francis NEUMANN

Membres : Ingrid NESME, Isabelle KEHR, Olivier NOACCO, Bernadette TROETSCHLER, Richard WALSPECK, Sébastien IGERSEIM

COMMUNICATION - TECHNOLOGIE ET CITOYENNETÉ

Responsable communication :

Anne Marie BLANCHARD

Responsable citoyenneté :

Audrey WEINZAEPFLEN

Membres : Bernadette TROETSCHLER, Bruno TSCHANN, Aurélie VERLES, Stéphanie SCHMITT, Sabine KREBER

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Responsable : Olivier KELLER

Membres : Denis HERZOG, Olivier NAOCCO, Ingrid NESME, Isabelle KEHR, Yves SONDENECKER, Valentin CIRILLO

AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE

Responsable affaires scolaires :

Véronique WEISS

Responsable jeunesse : Filipe MARQUES

Membres : Guillaume PILLAUD, Isabelle KEHR, Stéphanie SCHMITT

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, CULTURE, SENIORS, RPA

Responsable développement économique, culture et seniors : Michel GUERY

Responsable aînés : Dominique REIN

Membres : Aurélie VERLES, Xavière LUTIN, Denis HERZOG, Guillaume PILLAUD, Bernadette TROETSCHLER, Isabelle KEHR

FINANCES ET CULTES

Responsable finances : Véronique WEISS

Membres : Xavière LUTIN, Valentin CIRILLO

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les réunions du Conseil Municipal ont lieu au moins 7 fois par an. Elles sont ouvertes au public.

Monsieur	FUCHS	Gilbert	Maire
Madame	STIMPL	Marie-Madeleine	1ère Adjointe au maire
Monsieur	HABY	André	Adjoint au maire
Madame	BERTSCH	Marie-Renée	Adjointe au maire
Monsieur	NEUMANN	Francis	Adjoint au maire
Madame	BLANCHARD	Anne-Marie	Adjointe au maire
Monsieur	KELLER	Olivier	Adjoint au maire
Monsieur	GUERY	Michel	Adjoint au maire
Madame	WEISS	Véronique	Adjointe au maire
Madame	WEINZAEPLFEN	Audrey	Conseillère municipale déléguée
Monsieur	MARQUES	Filipe	Conseiller municipal délégué
Madame	REIN	Dominique	Conseillère municipale déléguée
Madame	TROETSCHLER	Bernadette	Conseillère municipale
Monsieur	HERZOG	Denis	Conseiller municipal
Madame	KEHR	Isabelle	Conseillère municipale
Monsieur	TSCHANN	Bruno	Conseiller municipal
Monsieur	NOACCO	Olivier	Conseiller municipal
Madame	VERLES	Aurélie	Conseillère municipale
Madame	NESME	Ingrid	Conseillère municipale
Monsieur	PILLAUD	Guillaume	Conseiller municipal
Monsieur	WALSPECK	Richard	Conseiller municipal
Monsieur	IGERSHEIM	Sébastien	Conseiller municipal
Madame	SCHMITT	Stéphanie	Conseillère municipale
Monsieur	SONDENECKER	Yves	Conseiller municipal
Madame	LUTIN	Xavière	Conseillère municipale
Madame	KREBER	Sabine	Conseillère municipale
Monsieur	CIRILLO	Valentin	Conseiller municipal

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



La commune de Habsheim a créé en mars 2015 le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Il est ouvert aux jeunes habitant Habsheim, du CM1 à la 3^{ème}. Il s'agit d'un engagement fort qui nécessite de la volonté et de la ténacité.

Ces 16 jeunes élus se réunissent de manière régulière afin de travailler sur les nombreuses actions qu'ils choisissent ensemble.

Ils participent également à toutes les cérémonies officielles de la commune. Depuis leur élection, de nombreuses actions ont été réalisées : le bal de fin d'année des collégiens « Habs'party », une collecte pour l'association Bouchons et Compagnie, la participation à la course/marche Octobre Rose, actions en faveur de l'environnement, etc.



Charlène MEISTER
03 89 44 98 91
c.meister@mairie-habsheim.fr

ENFANCE - JEUNESSE

ÉCOLES

La commune de Habsheim compte deux groupes scolaires. Ils proposent tous deux un enseignement bilingue (langue allemande).

Groupe scolaire Jean d'Ormesson

Directrice : **Madame Aurélie SCREMIN**

3 Passage des Frères Herzog

03 89 44 71 66

ce.0681552t@ac-strasbourg.fr



Groupe scolaire Nathan Katz

Directrice : **Madame Julie JENNE**

1 rue du Cerf

03 89 44 48 22

ce.0681718y@ac-strasbourg.fr



Affaires scolaires et inscriptions

Charlène MEISTER

03 89 44 98 91 - c.meister@mairie-habsheim.fr

COLLÈGE

Le collège accueille près de 300 élèves des communes de Habsheim, Eschentzwiller, Dietwiller et Zimmersheim.

Principale : **Madame Nathalie BON-LAMI**

Collège Henri Ulrich

23 rue du Cerf

03 89 54 12 22

Plus d'infos sur www.col-ulrich-habsheim.ac-strasbourg.fr



ENFANCE - JEUNESSE

EXTRA-SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE

L'association « l'Ile aux Copains » propose des accueils collectifs de mineurs, des repas quotidiens, des séjours de vacances, des activités extrascolaires et de découverte pour les enfants et jeunes de 3 à 17 ans.

La compétence « périscolaire » relève de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A). Placée en gestion déléguée, c'est l'association « l'Ile Aux Copains » qui organise et anime les accueils de loisirs périscolaires des communes de Habsheim et de Dietwiller.

Association l'Ile Aux Copains

5 passage des Frères Herzog - 68440 Habsheim

Accueil et secrétariat

Catherine RAUB : 03 67 26 61 68

contact@lileauxcopains.fr

www.lileauxcopains.com

ACCUEIL COLLECTIF

La compétence « petite enfance » relève de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A). Placée en régie directe, le multi-accueil de Habsheim « Le Paradis Enfants » dispose d'une capacité d'accueil de 40 places.

Crèche Halte Garderie

Le Paradis des Enfants

3 rue de l'Industrie

03 89 64 54 37

Plus d'infos sur www.m2a.fr/enfance-jeunesse/petite-enfance/accueils-collectifs/



ASSISTANTES MATERNELLES

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) aide les parents à trouver l'assistante maternelle qui répond à leurs attentes. Il organise également des temps d'animation et d'éveil destinés aux enfants accueillis chez les assistantes maternelles.

Relais m2A La Passerelle

Le Trèfle, Allée du Chemin Vert - 68170 Rixheim

03 89 44 81 10

anne-line.wack@la-passerelle.fr

Plus d'infos sur www.m2a.fr/enfance-jeunesse/petite-enfance/assistantes-maternelles

ÉVÈNEMENTS

OCTOBRE ROSE



FOIRE SIMON ET JUDE



JOURNÉE CITOYENNE



ILLUMINATIONS DE NOËL



FÊTE DE LA MUSIQUE



MARCHÉ DE PÂQUES



Découvrez tous
les grands événements sur :
www.mairie-habsheim.fr

AIRES DE JEUX

Aire de jeux du centre « Les cigogneaux »

A côté de l'Ecole Jean d'Ormesson (de 2 à 8 ans)

Aire de jeux inclusive « SPILPLÀTZ »

Rue de Kembs (de 4 à 14 ans)

Une tyrolienne (de 6 à 14 ans), une structure de jeux en bois avec toboggans (de 4 à 14 ans), un tourniquet et une balançoire accessibles aux enfants à mobilité réduite.

Aire de jeux à la Résidence des Personnes Âgées rue du Colonel Fabien (de 3 à 8 ans)



EQUIPEMENTS SPORTIFS

De nombreux équipements sportifs sont mis à la disposition des habitants. Ils se situent à la plaine sportive, rue de Kembs.

ÉQUIPEMENTS LIBRE D'ACCÈS

- **Le city-park** : plateau multisports doté de gazon synthétique sur lequel peut être pratiqué le basket-ball, le football et le handball.
- **Le plateau sportif** : surface macadamisée permettant la pratique du basket-ball et du handball
- **Le skate-park** : aire de pratique des sports de glisse, comme le skate, le roller ou la trottinette.
- **La piste de BMX** : parcours en terre battue spécifiquement aménagé pour le bicross (bosses et virages), situé derrière le skate-park.
- **Les terrains de pétanque**

ACCESSIBLES SOUS CONDITION D'ÊTRE MEMBRE D'UNE ASSOCIATION

Le Millenium est une salle omnisports avec des gradins de 250 places permettant la pratique du badminton, basket-ball, handball, volley-ball, etc. La salle est aussi dotée d'un dojo : salle de 225 m² permettant la pratique de l'aïkido, du karaté, du kung fu, du self-défense, du taï chi, du stretching, du yoga, etc.

La salle Lucien Geng est une salle polyvalente permettant la pratique du badminton, du fitness, de gym sculpte, de step, de strong, de zumba, etc.

Le stade de football comporte un terrain enherbé et un terrain synthétique, des gradins de 300 places, des vestiaires et un clubhouse.

Les courts de tennis : il existe 1 court couvert et 2 courts extérieurs en terre battue synthétique, praticables toute l'année.

ENVIRONNEMENT

COLLECTE DE DÉCHETS

A Habsheim, c'est le **Sivom de l'agglomération mulhousienne (m2A)** qui gère la collecte des déchets.

- **BAC JAUNE** pour les déchets recyclables en vrac : emballages, les sacs, films plastiques, pots, boîtes, barquettes en plastique et polystyrène.

Ramassage le vendredi matin, les semaines paires. Veillez à sortir vos bacs jaunes le jeudi soir, au plus tôt à 18 h.

- **BAC BRUN** pour les ordures ménagères : couches culottes, absorbants, lingettes, restes de repas, etc. En cas de doute, jetez le déchet dans le bac brun.

Ramassage le vendredi après-midi (dès 13 h).

Veillez également à rentrer vos bacs le soir même (consultez l'arrêté municipal N°069/2022 concernant les ordures ménagères sur : www.mairie-habsheim.fr/mairie/arretes-municipaux).

- Pour les immeubles de 7 logements et plus, deux ramassages sont organisés pour les ordures ménagères : mardi après-midi et vendredi après-midi.



sivom-mulhouse.fr
03 89 43 21 30

Patricia GRISCHKO
03 89 44 98 92
p.grischko@mairie-habsheim.fr

DÉCHETTERIE

Vous devrez être muni du badge Pass'Tri pour accéder aux déchetteries.

Comment obtenir mon Pass'Tri ?

1. Créez un compte via la plateforme Ecocito sivom-mulhouse.ecocito.com
 2. Recevez un mail vous confirmant la bonne prise en compte de votre demande.
 3. Récupérez gratuitement votre badge auprès de la Mairie de Habsheim, muni d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile (facture d'eau ou d'électricité).
- Si vous ne disposez pas d'un accès à internet, les démarches sont possibles directement en mairie.

Déchetterie de Rixheim

Chemin de Bantzenheim, 68170 Rixheim
03 89 64 46 91

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h. Le samedi de 9h à 18h.

LA CITE DU REEMPLOI

La Cité du Réemploi à Sausheim/Illzach-Modenheim regroupe une recyclerie, des magasins spécialisés « réutilisation », de l'électroménager et du textile, ... Elle est présente également à la déchetterie de Rixheim.

www.lacitedureemploi.fr - 03 89 50 91 05

LE RELAIS EST

Le Relais Est collecte et valorise les textiles en Alsace. Ils sont collectés dans des bornes et réceptionnés au centre de tri, à Wittenheim. Vous trouverez des bornes à la plaine sportive, à l'Intermarché et à la gare.

www.relaisest.org

50 € POUR UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU



La commune propose un dispositif d'aide financière pour chaque foyer faisant l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie, soit une attribution de 50 % de la facture présentée, plafonnée à 50 €

par foyer sur la durée du mandat.

Le versement de l'aide interviendra après validation d'un dossier à remettre en mairie (dossier comprenant formulaire de demande, justificatif de domicile, original de la facture d'achat, RIB,...)



Charlène MEISTER

03 89 44 98 91

c.meister@mairie-habsheim.fr



100 € POUR L'ACHAT D'UN VÉLO

Une subvention de 100 € est donnée pour l'achat d'un vélo neuf (d'une valeur supérieure à 100 €). Attention : une seule demande est autorisée par foyer durant la durée du mandat, soit jusqu'en mars 2026, dans la limite de 50 subventions par an).

Avant tout achat, il est impératif de s'inscrire en mairie pour retirer un dossier. Celui-ci sera daté du jour de la demande avec le nom du demandeur. Vous aurez 15 jours pour remplir et fournir les pièces de ce dossier.



Corinne MERCHAT

03 89 44 98 95

c.merchat@mairie-habsheim.fr

BORNES DE RECHARGES POUR VOITURES ELECTRIQUE



Les deux bornes à Habsheim permettent des temps de recharge variant en moyenne d'une quinzaine de minutes à 3 heures en fonction de la puissance de la borne et du type de véhicule.

En moyenne, sur une borne de 22 kW, l'utilisateur récupérera une autonomie de l'ordre de 150 km en 1 heure. Il lui suffira de 15 minutes sur une borne ultra-rapide pour obtenir la même autonomie.

- 35 rue Saint-Martin

Borne de recharge en courant alternatif (22 kW).

- 1 ruelle de la Mairie

Borne alliant courant alternatif et courant continu, permettant une recharge accélérée. (22 kW AC / 24 kW DC)

SÉCURITÉ

POLICE MUNICIPALE

La police municipale est placée **sous l'autorité du Maire** et intervient au sein de la commune de Habsheim pour effectuer des missions de **prévention, de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques**.



Christophe MULLER
07.55.65.80.85 - policemunicipale@mairie-habsheim.fr

BRIGADE VERTE

La Brigade verte assure une mission de surveillance de l'environnement. Elle est présente sur le terrain **7 jours sur 7** et tout au long de l'année. Une étroite collaboration existe entre la brigade verte, la gendarmerie et la police municipale. La mission principale est d'assurer la police rurale. La brigade verte est chargée de certaines fonctions de police judiciaire et peut verbaliser toutes les infractions au code de la route, en dehors des autoroutes.



Poste Central de la Brigade verte
92, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
68360 SOULTZ
contact@brigade-verte.fr
03 89 74 84 04
www.brigade-verte.fr

SAPEURS POMPIERS

Le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Habsheim-Eschentzwiller est un corps de sapeurs-pompiers communal, placé sous la responsabilité du Maire. Il est composé de sapeurs-pompiers volontaires (SPV). Ils sont répartis dans 4 équipes afin de répondre à la demande des secours 24 h/24 :



Chef du Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Habsheim-Eschentzwiller
Joël KOMOROWSKI
spv.habsheim@gmail.com
Facebook : [@pompierHabsheim](https://www.facebook.com/pompierHabsheim)



Charte du **Bien-vivre ensemble**



Cette charte a pour objectif de rappeler les règles et principes qui contribuent à développer les bonnes pratiques dans notre société.

Mieux vivre ensemble, c'est l'affaire de tous !

Au quotidien

- Je suis courtois avec les gens que je croise.
- Je communique avec mon voisin afin de le comprendre pour éviter nos différends.

Circulation

- Je ne gare pas ma voiture n'importe où, je respecte les emplacements (places pour Personnes à Mobilité Réduite, abris bus, passage piéton, commerce et rue étroite).
- Je laisse de la place pour le passage des piétons et des poussettes quand je me gare sur un trottoir.
- Je ne roule pas à vélo (ou trottinette) sur les trottoirs.
- Je ne klaxonne pas sans raison valable en agglomération.
- Je fais attention à ma vitesse et je respecte les priorités.
- Je ne bloque pas l'accès aux parkings. Je stationne mon véhicule correctement sans gêner les autres.
- Je marche un peu plus et je me gare sur un parking à proximité.

Animaux

- Je promène mon chien en laisse, j'évite qu'il fasse ses besoins n'importe où.
- Je ramasse ses déjections dans un canisac et le dépose dans la poubelle publique la plus proche. Je suis un maître responsable.
- J'apprends à mon chien à ne pas aboyer inconsidérément.

Environnement

- Quand j'utilise des produits de traitement (vignes, jardin, fruitiers), je fais attention de respecter la réglementation et prête attention aux habitants à proximité.
- J'économise du carburant et je donne l'exemple à mes enfants en marchant et en favorisant le covoiturage pour mes petits déplacements (ex : trajet école, commerces, etc.).
- J'entretiens mon trottoir : balayer son trottoir permet de lutter préventivement contre les mauvaises herbes en éliminant le substrat et les jeunes pousses. L'hiver, je déneige.
- Je ne jette pas mon mégot par terre, car il met plusieurs années à se décomposer. Je m'assure qu'il est bien éteint et je le jette de préférence dans un mégotier ou dans une poubelle.

Civisme

- Je bricole uniquement pendant les horaires autorisés.
- Ramassage des déchets : je respecte l'arrêté municipal, à savoir sortir mes bacs la veille après 18 h et les rentrer avant 19 h le lendemain. Je respecte le tri sélectif (container adéquat à chaque déchet). Si je suis absent, je demande à mon voisin.
- Je respecte les sentiers et mon environnement, je ne pollue pas.
- Je vais à la déchetterie et je ne brûle pas à l'air libre mes déchets verts.

SENIORS

RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES

La Résidence pour Personnes Âgées Bellevue (RPA) est un **établissement non médicalisé** géré par le Centre Communal d'Action Sociale de Habsheim (CCAS). Elle vise à préserver l'autonomie et la lutte contre l'isolement social.

Située rue du Colonel Fabien, elle accueille des retraités autonomes dans un cadre paisible et sécurisé, avec un parc animalier fort apprécié.

De nombreuses animations rythment la vie des résidents.

Les membres de l'association Les Etoiles de Bellevue organisent diverses actions au sein de la RPA.



Sonia BAUMLIN
03 89 64 36 77
rpa@mairie-habsheim.fr



CARTE PASS'TEMPS SENIOR

Disponible à la mairie de Habsheim, la Carte Pass'temps Senior est gratuite et donne accès à de nombreux avantages aux personnes de 65 ans et plus, domiciliées dans les communes de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A). Elle est valable pour l'année en cours et renouvelable à partir du 1^{er} janvier. Il suffit de se présenter en mairie avec les pièces suivantes : carte d'identité, 1 photo d'identité, 1 justificatif de domicile de moins d'un an.

Plus d'informations sur
www.m2a.fr/seniors/carte-passtems-senior



Patricia MANUNZA
03 89 44 98 91
p.manunza@mairie-habsheim.fr

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

CONCILIATEUR DE JUSTICE

En cas de conflit de la vie courante, on hésite souvent à porter l'affaire devant la justice que l'on sait engorgée. Le recours à la conciliation est une alternative qui aboutit souvent au règlement des litiges. **La conciliation est un mode alternatif, rapide et gratuit, de règlement des litiges entre deux personnes**, à laquelle on a habituellement recours quand un procès paraît disproportionné par rapport au différend. En effet, le conciliateur de justice doit trouver une solution amiable qui convient aux deux parties.

Une permanence a lieu tous les 1^{ers} mardis du mois, uniquement sur rendez-vous, à la Mairie de Habsheim avec Monsieur Michel SCHILLINGER.

Pour la prise de rendez-vous ou pour plus d'informations, vous pouvez contacter :



Julie KREMPER
03 89 44 98 96
j.kremper@mairie-habsheim.fr

AUTORISATION D'URBANISME

Les autorisations d'urbanisme sont des formalités obligatoires permettant de contrôler le respect des règles d'urbanisme d'un projet sur la Commune. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une **demande de permis** (permis de construire, d'aménager...) ou une **déclaration préalable de travaux**.



Service urbanisme
03 89 44 98 92
urbanisme@mairie-habsheim.fr

CARTE D'IDENTITÉ - PASSEPORT

Les demandes de cartes d'identité et passeport se font uniquement sur rendez-vous.

Vous pouvez prendre rendez-vous :

- directement en ligne, sur le site internet de la commune www.mairie-habsheim.fr, rubrique *carte d'identité ou passeport* et cliquez sur l'icône rose « Mon compte en ligne ».
- ou bien à l'accueil de la mairie, par téléphone 03 89 44 98 91.



Patricia MANUNZA—Charlène MEISTER
03 89 44 03 07
03 89 44 98 91

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

SOCIAL

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de Habsheim accueille et oriente les personnes en situation de fragilité.

Il aide les personnes à la constitution d'un **dossier de logement social** et est susceptible de transmettre les **formulaire de diverses demandes d'aides sociales**.

Il réalise des **actions sociales**, sur proposition de l'**assistante sociale du secteur**, par l'**attribution d'aides alimentaires aux personnes en difficulté** sous forme de bons alimentaires et par l'attribution de colis alimentaires.

Il gère également la **Résidence pour Personnes Âgées Bellevue (RPA)**, qui se situe rue du Colonel Fabien (voir p.18).



Jonathan LOTT
03 89 44 98 98
j.lott@mairie-habsheim.fr

ÉLECTIONS



Le droit de vote est le droit, pour chaque citoyen français de plus de 18 ans, de participer à l'élection de ses représentants politiques, de se prononcer sur un texte législatif ou constitutionnel. C'est aussi un devoir et le principe de base de toute démocratie.

Si vous ne relevez pas d'une procédure d'inscription d'office (jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans), vous devez vous inscrire. Les demandes d'inscriptions se font auprès du service élection.



Céline BACH
c.bach@mairie-habsheim.fr
03 89 44 98 93

Révision des listes : vous changez d'adresse ou d'état civil ? Pensez à le signaler en mairie.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

ÉTAT CIVIL

Pour toutes demandes liées à l'Etat Civil : actes d'état civil (naissance, mariage, décès), livret de famille, mariage, naissance, reconnaissance, PACS, vous pouvez contacter :



Julie KREMPER
03 89 44 98 96
J.kremper@mairie-habsheim.fr

LORS D'UN DÉMÉNAGEMENT

Quoi ?	Quand ?	Où ?
M'inscrire sur les listes électorales	Au plus tôt	Mairie
Déclarer mon changement auprès du Bureau du Service National	Dans le mois qui suit	Strasbourg 03 90 23 37 52
Souscrire un contrat de réexpédition ou de garde du courrier	Au plus tôt	La Poste
Contacteur mon assureur	Au plus tôt	
Contacteur mes fournisseurs d'énergie	Au plus tôt	
Informeur la Caisse d'Allocations Familiales CAF	Au plus tôt	Mulhouse
Informeur la complémentaire santé	Au plus tôt	
Faire modifier mon adresse sur ma carte grise	Au plus tôt	vosdroits.service-public.fr
Demander un certificat d'immatriculation de mon véhicule en cas de changement de département	Au plus tôt	vosdroits.service-public.fr
Faire modifier mon adresse sur mon permis de conduire	Au plus tôt	vosdroits.service-public.fr
Informeur le centre des impôts de ma nouvelle adresse	Au plus tôt	Mulhouse
Contacteur l'agence de mon opérateur téléphonique et/ou internet	Dans le mois qui précède	

SE DÉPLACER

Habsheim a la chance d'être bien desservie en matière de transport. La commune est située sur l'axe Mulhouse-Bâle et est ainsi traversée par une route départementale (D 201), une autoroute (A 35) ainsi qu'une gare disposant d'un guichet automatique, d'un parking à vélo ainsi que de trois parkings plus un parking « relais-covoiturage ». La commune est aussi rattachée au réseau de transport Soléa de m2A (lignes 55 et 11).

LIGNE DU BUS N°55 MULHOUSE (gare) – HABSHEIM/RIXHEIM (Centre Nautique)

Cette ligne dessert :

MULHOUSE GARE CENTRALE > ERMITAGE Mulhouse > ECUREUILS Mulhouse > PARC WALLACH Riedisheim > BARTHOLDI Riedisheim > WALDECK Riedisheim > CLAUSER Zimmersheim > COURTINE Zimmersheim > MÜHLBACH Eschentzwiller > NOTRE DAME DES CHAMPS Habsheim > ESPACE JARDINIERS Habsheim > STOCKBRUNNA Habsheim > GARE CENTRALE Habsheim > CENTRE NAUTIQUE ÎLE NAPOLEON Habsheim/Rixheim

Plus d'informations sur : www.solea.info/lignes/bus-55

LIGNE DU BUS N°11 RIXHEIM/HABSHEIM (centre nautique Île Napoléon) – MULHOUSE (gare)

Via Rixheim. L'arrêt à Habsheim est au Centre Nautique Île Napoléon.

Plus d'informations sur : www.solea.info/lignes/bus-11

TRANSPORT À LA DEMANDE

Soléa à la Demande (anciennement Filéa) est une solution de transport à la demande qui fonctionne sur réservation. Ce service dessert les communes de l'agglomération mulhousienne. Il est effectué en petits véhicules et il circule :

- en heures creuses quand les lignes régulières Soléa ne circulent pas,
- sur une plage horaire à la journée si aucune ligne régulière Soléa ne dessert le quartier, la zone industrielle, un lieu spécifique (Ehpad, résidence pour personnes âgées, ...).

Pour plus d'informations : www.solea.info/decouvrir-solea/nos-moyens-de-transport/filea

DOMIBUS : DÉDIÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Le service Domibus est dédié aux personnes à mobilité réduite ou présentant un handicap ne leur permettant pas d'utiliser les transports en commun seules. Domibus propose une prestation de trottoir à trottoir, **avec réservation préalable**. Le service fonctionne tous les jours **de 6h à 23h**, sauf le 1^{er} mai. Des horaires adaptés sont également mis en place les 24 et 31 décembre.

Plus d'informations : 03 89 66 77 66 - www.domibus.fr

LES ASSOCIATIONS

A.A.P. Pêcheurs	FEGA Patrick	patrick.fega@orange.fr	03.89.65.56.88
ACLS Saint-Martin (Association Culture Loisirs et Sportive) : théâtre alsacien, chorale Sainte-Cécile, Halta yoga, Team Louange, belote, randonnée, gymnastique (enfants et ados), RBS dance (Lindy-Hop, West Coast Swing...).	FUCHS Marie-Rose	mrose.fuchs@gmail.com	03.89.54.12.18
Archets Types (Orchestre à Cordes)	FUCHS Léonard	leonard.fuchs@gmail.com	06.19.05.88.97
Association des Frontaliers	KOENIG Jean-Marc	koenig.jeanmarc@gmail.com	07.71.05.01.31
ADENAH (Association de Défense contre les nuisances de l'Aérodrome de Mulhouse Habsheim)	HUBER Eric	erichuber@orange.fr	03.84.45.27.77
APEPA	BATTMANN Philippe	pbattmann@sfr.fr	06.68.61.68.62
Club de Quilles Espérance	MIESCH Jean-Luc	quilles.habsheim@gmail.com	06.17.43.62.24
Club d'Education Canine	FEST Fernand	fest-fernand@bbox.fr	06.85.65.93.97
Donneurs de Sang	WOLF Diana	dianawolf@estvideo.fr	03.69.77.49.20
Football Club Habsheim	GUILHERMINO David	habsheim.fc@alsace.lgef.fr	06 27 40 40 60
Gym volontaire (gym bien-être, stronger, pilates, fit and dance, gym entretien, stretching bodyzen, gym sculpt, dance cardio, zumb'kids 4-7 ans, zumb' juniors 8-13 ans)	MEYER Natacha	chrimeye@estvideo.fr	06.76.28.37.40
Habsheim Tri Club (triathlon)	RENCKER Ezéchiél	ezechiel.rencker@gmail.com	06.86.93.16.25
Hand-Ball Club Saint-Martin	MULLER Nicolas	nicolas.muller09@outlook.fr	06.98.96.55.83
Informatique pour Tous	TSCHANN Bruno	bruno.tschann@laposte.net	06.77.95.86.41
Kodokan Est (karaté, aikido)	GROSHENNY Michel	kodokan.president@gmail.com	06.89.99.09.97
Les Etoiles de Bellevue	MANUNZA Patricia	patman71@outlook.fr	06.34.31.74.49
Les Vitrites d'Habs (commerçants)	ISSNER Josée	leandre.shop@gmail.com	06.85.23.00.75
Les Mômes de Katz (APE)	DALL'AGNOL Adeline	adelinedallagnol@yahoo.fr	06.19.98.93.23
Sapeurs-pompiers Habsheim-Eschentzwiller	KOMOROWSKI Joël	spv.habsheim@gmail.com	06 19 43 80 90
Société d'Histoire et de Traditions	EICHHOLTZER Henri	eichho.fahe@evhr.net	07.81.23.27.76
Société des Arboriculteurs	MULLER Philippe	pmuller800@aol.com	03.89.65.00.72
SSOL (Société Sportive Ouvrière Liberté) (tennis de table, volley ball, body fit, gym douce, badminton, cyclisme, sports et loisirs seniors, aventure motrice, multisports enfants, pickleball)	LITZLER Violaine	presidence@ssolhabsheim.fr	06.82.69.41.83
Souvenir Français Rhin et Coteaux	GOELLER Gérard	ggoeller@gmail.com	06.66.35.92.24
Syndicat des Aviculteurs	BERNARD Patrick	syndicatdesaviculteurshabsheim@hotmail.fr	06.50.93.88.36
Synrhava Vignes	WANNER Pierre	pwanner68@orange.fr	06.85.54.74.33
Tennis Club Habsheim	LEGER Jean-Pierre	legerjeanpierre.tchabsheim@gmail.com	06.52.36.18.68
UNC/AFN Soldats de France	GRUNENWALD Anne-Marie	annemarie.grunenwald@gmail.com	03.89.54.95.51

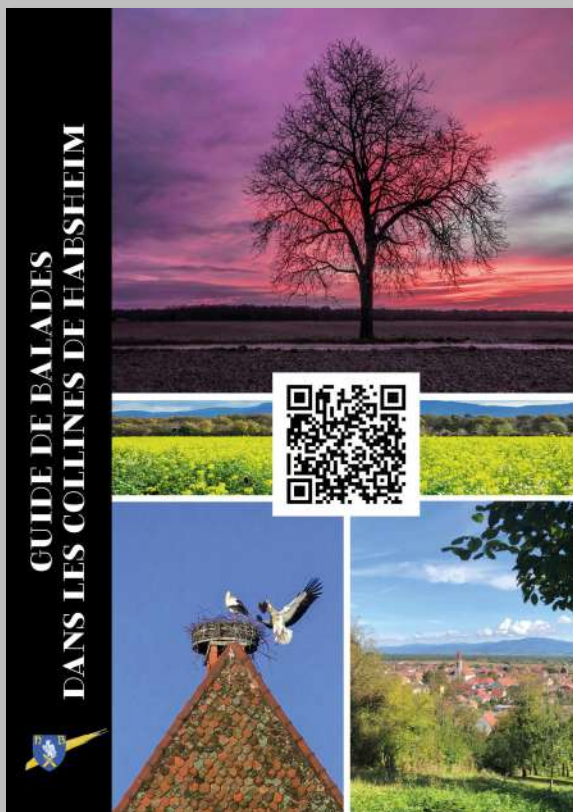
PUBLICATIONS

HABSHEIM EN BREF !

Le magazine municipal paraît tous les deux mois et est distribué directement dans les boîtes aux lettres.

Vous y retrouverez les actualités de la commune et des associations, l'agenda des événements, les anniversaires, mariages, naissances, etc.

Le dernier numéro ainsi que les précédentes éditions sont disponibles sur :
www.mairie-habsheim.fr



GUIDE DES COLLINES

Envie de promenades et de belles découvertes sur Habsheim ?
Une douzaine de circuits vous est proposée dans ce guide pour découvrir nos belles collines.

Disponible en mairie.

Retrouvez le guide en téléchargement gratuit sur :

www.mairie-habsheim.fr